

Les défis du Maghreb arabe : entre la tradition et la modernisation

L'harmonisation des politiques économiques est fondamentale pour atténuer les écarts avec la rive nord.

Francisco J. Carrillo

Le Maghreb arabe, dont font partie l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, est africain, méditerranéen et atlantique. Il est arabe, mais son dénominateur commun fut berbère. Il fut animiste, chrétien et panthéiste. Il adora les dieux et les déesses de Tyr et de Sidon. Il célébra Bacchus et intronisa le culte à Jupiter/Zeus. Il fut traversé par les troupes ariennes de Genséric, devant la stupeur de l'ancien arien Augustin d'Hippone, et avant que la clémence du roi vandale – toujours selon les légendes imprécises de l'histoire – ne soit implorée par le Pape Saint-Léon aux portes de Rome. Il n'y avait alors aucune frontière. Et bien moins encore à l'époque où les peuples, qui aujourd'hui suscitent l'intérêt des préhistoriens et des archéologues, habitaient dans les grottes de l'Akakus et laissèrent sur ses flancs les traces de l'art primitif rupestre – qui lui valut d'être déclaré Patrimoine culturel de l'humanité.

Cette immense zone géographique a toujours été connectée avec le Nord (grecs, romains, vandales, armées chrétiennes, expéditions diverses). Elle eut une relation toute particulière avec l'Est (phéniciens). Les communications avec le Sud, avec l'Afrique noire, marquèrent et marquent encore certaines sociétés maghrébines. À l'Ouest, l'Atlantique fut un non plus ultra, bien qu'il soit probable que certains bateaux se soient lancés à la mer vers l'inconnu pour ne jamais arriver ni revenir. On sait bien peu des grands mouvements migratoires de la préhistoire.

L'islam arriva très vite, et érigea la première structure sacrée, la mosquée-université de Kairouan (Tunisie), qui convertit le site en ville sainte, au même titre que Fès (Maroc) et Tombouctou (Mali). L'islam, qui vient d'Arabie, fait de sorte que tous les habitants soient dénommés arabes et, par le fait même de l'islamisation, qu'ils soient tous musulmans, « soumis » au Dieu unique et appris de ses préceptes dans toutes les écoles coraniques et dans les médersas. C'est ce même islam, comme civilisation, qui s'est enraciné pendant huit siècles au cœur d'Al-Andalous – l'Espagne d'alors.

Mais le Maghreb que nous connaissons aujourd'hui, géopolitique, national, étatique, n'était pas encore né.

Il faut attendre les expéditions coloniales (françaises, italiennes, espagnoles) qui, arrivées sur ces terres, les occupent pour créer « la colonie » – le fait colonial, avec les colons de la métropole, sans annexion ni assimilation – en établissant un pouvoir de gouvernement et d'exploitation économique. L'institution coloniale impose en outre sa loi, sa religion, sa narration de l'histoire, ses systèmes d'enseignement et un statut spécial pour tous les habitants. Les économies créées sont fondamentalement agricoles et d'extraction, et le commerce est généralement contrôlé par les colons.

On ne pourrait pas comprendre le Maghreb d'aujourd'hui, et moins encore faire des comparaisons, sans tenir compte des données de l'époque coloniale et des différentes modalités ayant conduit aux indépendances, toutes survenues après la Seconde guerre mondiale.

Aucun pays du Maghreb, à l'époque coloniale, ne fut intégré par annexion aux pays colonisateurs ; diverses formules juridiques furent établies pour protéger l'exercice du pouvoir métropolitain représenté par les hauts gradés militaires, qui étaient les plus hauts responsables de l'administration coloniale locale. Les protectorats de France et d'Espagne au Maroc, dirigés par de hauts-commissaires militaires, et la présence d'un haut commandement français aux côtés du Bey de Tunisie répondaient à la « logique coloniale », à l'instar de ce qui se passa en Libye avec l'Italie. (Sous Mussolini, des dirigeants fascistes italiens qui vivaient en Tunisie tentèrent d'annexer ce pays à l'Italie, comme une province de plus ; ces tentatives échouèrent, au même titre que le courant d'opinion « Algérie française » encouragé par des généraux putschistes).

Le pouvoir colonial modifia les frontières et parvint à créer des pays de façon artificielle, ce qui fut le cas de la Mauritanie. La force des faits et les faits de la force tracèrent une ligne de séparation entre les colons et la population autochtone. Les premiers, appuyés par les métropoles, et la seconde, marginalisée dans son propre pays, sans nationalité ni identité formelle. Le système des relations sociales reposait sur la dépendance des autochtones – non seulement des colons mais encore de

Francisco J. Carrillo, ancien conseiller de l'Unesco pour les sciences sociales et humaines dans la région arabe, et ancien représentant/chef de mission diplomatique en Tunisie et Libye, est membre de la Real Academia de San Telmo.

l'administration et du pouvoir colonial imposés depuis l'extérieur – et maintenus en marge des décisions politiques, économiques, sociales, voire même religieuses.

Les affrontements furent inévitables, parfois même sanglants. Un processus douloureux, complexe et teinté d'humiliations, qui déboucha sur les indépendances.

Islam : un signe d'identité face aux colons

Dans un tel contexte, les raisons ne manquèrent pas pour faire de l'islam un refuge. Un refuge multidimensionnel, avec ses écoles populaires coraniques et ses médersas. Avec ses imams, véritables leaders nés, aux côtés de leaders « laïques » formés ou inspirés des mouvements sociaux (politiques et syndicaux) européens qui étaient en faveur de l'indépendance. L'islam disposait de la *charia* (loi de tradition coranique) face aux lois de l'administration coloniale. Il disposait des mosquées face aux églises catholiques que l'on identifiait (sauf d'honorables exceptions) avec les colons. Il disposait d'éléments qui constituèrent rapidement des « références » et des « signes d'identité » nationaux. Il disposait également de réseaux de proximité pour aider la population pauvre (la majorité), l'accueillir, pour pratiquer « l'obligation coranique » de la charité.

Dans tous les pays du Maghreb, l'islam fut le bouillon de culture et le berceau des mouvements de libération nationale. (Un dirigeant « laïc » comme le leader de l'indépendance de la Tunisie, Habib Bourguiba – que j'ai eu l'honneur d'accompagner à son enterrement – en 1927 est parvenu à défendre le port du voile par les femmes. Il en fit alors un « signe d'identité » contre le pouvoir colonial. Le propre Bourguiba, une fois président après l'indépendance, décréta son interdiction dans les administrations publiques du pays. Ahmed Ben Bella, leader de l'indépendance algérienne, ne maintint-il pas une part importante de la législation qui s'inspire de la *charia*, tradition islamique – et qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour – comme par exemple celle qui concerne la famille et le statut de la femme algérienne ?).

La situation actuelle des pays du Maghreb est l'héritière directe, et souffre encore les conséquences, de l'époque coloniale. Les indépendances nationales, qui se sont produites entre les années cinquante et soixante, se retrouvent avec des pays déscolarisés et une pauvreté structurelle, des économies fondamentalement agricoles et un large éventail de petits commerces, dont la fragilité apparaît dans le démantèlement du « système d'économie coloniale » lié à la métropole.

Le manque de capacité d'accumulation de capital remit en question la nationalisation de la propriété des colons. Des noyaux réduits d'une « nouvelle bourgeoisie nationale illustrée », formée dans les écoles de l'élite de ces pays ou celles de la métropole, prirent en charge la responsabilité de la reconstruction nationale, en créant des systèmes d'éducation, de santé, de protection sociale et de logement, sans oublier l'enseignement de l'arabe com-

PIB par habitant des pays du Groupe 5+5

Libye 7 570	Tunisie 6 390	Algérie 6 090	Maroc 3 600	Mauritanie 1 990
France 26 730	Italie 24 670	Espagne 20 150	Portugal 18 150	Grèce 17 440

Références du PIB par habitant exprimé en dollars, estimé en 2003 pour calculer l'indicateur du développement humain (IDH) par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

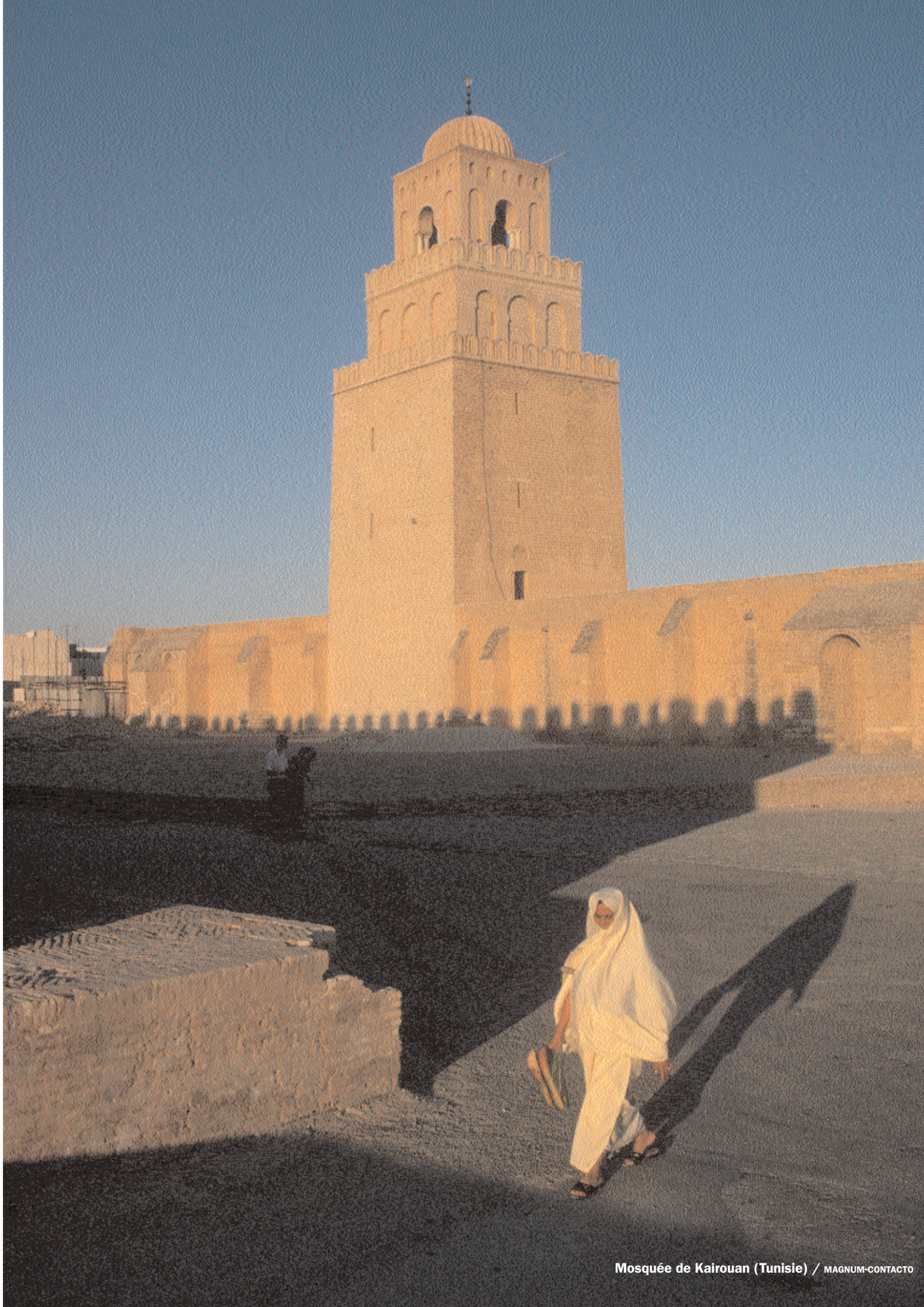
me langue de communication nationale. Mais aussi de la reconversion des relations avec l'extérieur, et tout d'abord avec les gouvernements des anciennes métropoles.

La situation économique mérite une attention particulière. Il est nécessaire de créer de nouveaux rééquilibres structurels afin de rompre avec le sous-développement, de moderniser l'appareil productif et financier et de réduire les écarts avec les pays de l'autre rive de la Méditerranée et avec le Portugal. L'union et l'harmonisation des politiques économiques et financières entre les cinq pays du Maghreb constituent une exigence fondamentale pour garantir le saut vers la modernisation de leurs économies. Une exigence à laquelle doit s'ajouter la stabilité de la région et de chacun des pays qui la constituent, comme garantie élémentaire pour les investisseurs étrangers et pour l'aide internationale. Quelques chiffres, comme le PIB par habitant, illustrent « l'écart » entre le bien-être économique des deux rives de la Méditerranée.

Cet « écart » parle de lui-même et se traduit par des situations de bien-être social très différents.

Le substrat qui unissait la population autochtone à l'époque coloniale était l'islam. Il constituait également une source d'inspiration pour la formation d'une « conscience nationale », support de la « nouvelle nation » qui accédait à l'indépendance. L'islam fut même déclaré comme religion des nouveaux États. Et par principe tacite, tout arabe qui habite et naît dans un pays du Maghreb est musulman. L'enseignement coranique est exclusif et obligatoire dans toutes les écoles du Maghreb. L'islam imprègne l'État, les administrations, les dirigeants (y compris ceux appartenant aux partis « laïcs »), la pratique et le tissu social dans son ensemble. Aucun pays du Maghreb ne montre une séparation entre la religion (puisque'il n'y a pas « d'église » musulmane) et l'État.

Il est certain que l'intensité de cette imprégnation varie d'un pays à l'autre, selon l'évolution politique marquée par ses dirigeants et « l'interprétation » qui a été faite du Coran et des traditions. L'exemple le plus significatif est le statut de la femme : dans ce domaine, la Tunisie, avec Bourguiba, fut la pionnière d'une législation égalitaire, civile ; d'importantes réformes ultérieures furent encouragées par le président Zine El Abidine Ben Ali, avec le « Statut personnel », la réforme du système de l'héritage et le « Code de l'enfant ». Dans cet aspect, la Tunisie a intériorisé à l'échelon social la pratique de ces lois, y compris le divorce et l'interdiction de la polygamie.



Récemment, suivant la voie tracée par la Tunisie, le Maroc, sur les instances du roi Mohamed VI, a lancé une réforme de la législation sur les femmes. Il reste à la traduire en pratique sociale.

Les chemins de la modernisation du Maghreb resteront difficiles tant que perdurera la pauvreté structurelle retardataire s'alimentant toujours de « l'humiliation » qui imprègne l'imaginaire collectif depuis l'époque coloniale. Le couple pauvreté – humiliation a consacré l'islam comme une ressource (il le fut sous la dépendance coloniale) et l'islamisme comme une « issue ». Les racines les plus proches des mouvements islamistes contemporains (y compris l'option terroriste) sont ancrées dans l'époque coloniale. Certains chiffres peuvent nous aider à comprendre la situation actuelle :

– Population sous le seuil de pauvreté : Tunisie, 6 % ; Maroc, 20 % ; Algérie, 23 % ; Mauritanie, 50 % ; Libye, données non disponibles.

– Mortalité infantile pour 1 000 habitants : Tunisie, 21 ; Libye, 27 ; Algérie, 38 ; Maroc, 45 ; Mauritanie, 74.

– Le taux de chômage est un indicateur de bien-être social, et pour les mouvements migratoires : ainsi la Tunisie, 15,4 % ; le Maroc, 20 % ; la Mauritanie, 21 % ; l'Algérie, 31 % ; et la Libye, 30 % (ce chiffre reflète surtout le chômage de la population immigrante).

Le rapport du PNUD sur le Développement humain de 2003 rassemble un certain nombre d'indicateurs sociaux pour les pays du Maghreb :

– Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans : Libye, 4,5 % ; Tunisie, 4,9 % ; Algérie, 9,3 % ; Maroc, 9,4 % ; Mauritanie, 30,5 %.

– Taux d'analphabétisme des adultes : Libye, 19,2 % ; Tunisie, 27,9 % ; Algérie, 32,2 % ; Maroc, 50,2 % ; Mauritanie, 59,3 %.

– Taux brut de scolarisation (primaire, secondaire et tertiaire) : Libye, 89 % ; Tunisie, 76 % (école primaire, 99 %) ; Algérie, 71 % ; Maroc, 51 % et Mauritanie, 43 %.

D'après les données de 2003, les cinq pays du Maghreb représentaient un total de 82,8 millions d'habitants : l'Algérie et le Maroc dépassaient les 30 millions chacun ; la Tunisie, près de 10 millions ; la Libye, 5,5 millions y compris les immigrés ; et la Mauritanie, trois millions. La fragilité de chaque économie considérée de façon séparée, le fait de partager une langue et un substrat socio-religieux communs, et leur implantation dans une même unité géographique, ont conduit ces pays à créer un mécanisme d'intégration, l'Union du Maghreb arabe (UMA). Certains de ses promoteurs ont pensé non seulement à un marché commun plus solide et compétitif, mais encore à un organisme politique qui aiderait les cinq pays à franchir de façon coordonnée le seuil de leur nécessaire modernisation, sous la perspective d'une démocratisation reposant sur des modèles adaptés à la diversité culturelle et aux tradi-

tions du Maghreb, dans laquelle la société civile constitue la part active de cette tâche modernisatrice de la gouvernabilité des cinq pays, en introduisant des réformes dans le fonctionnement de l'appareil de l'État et des administrations en général, dans le système judiciaire, dans les mécanismes de participation citoyenne, dans les libertés publiques et de l'information, dans la transparence des échanges et des faits économiques. En définitive, dans la perspective immédiate d'un État de droit.

L'ordre du jour contenait, et contient toujours, la libéralisation, progressive et organisée, des économies. L'UMA pourrait également faciliter les réformes structurelles nécessaires ainsi que l'harmonisation des politiques régionales.

Les cinq membres de l'UMA possèdent des niveaux de développement économique et social différents, comme le révèlent les indicateurs de référence ci-dessus in-

diqués. L'UMA pourrait se charger de promouvoir un dialogue intra-arabe, cherchant progressivement les terrains d'entente entre des « modèles de développement » différents qui peuvent sans aucun doute être stimulés et bénéficier d'une action concertée pour vaincre la fragilité structurelle au bénéfice de la population maghrébine et de tout le monde arabe.

A ce jour, l'UMA est paralysée et bloquée par le contentieux existant entre le Maroc et l'Algérie à cause du problème du Sahara

et du Front Polisario. Les cinq pays du Maghreb restent divisés, et se retournent – certains d'entre eux à travers leurs « traités » et « accords » – vers l'Union européenne et les États-Unis, ainsi que vers leurs traditionnelles alliances bilatérales.

Lorsque l'ONU publia le Rapport sur le développement humain de le monde arabe (octobre 2003), un chiffre fut l'objet de spéculations : à la vue des données du rapport, de l'ordre de 147 ans seraient nécessaires pour que les pays de cette région atteignent un niveau homogène proche des niveaux de développement actuels des pays industrialisés et riches. Cette estimation rompit l'indifférence et alerta quelques uns des dirigeants politiques et de l'économie mondiale. On est alors parvenu à la conclusion que cet « autre écart » pouvait être comblé par une synergie des tâches immédiates de réformes et de démocratisation auxquelles sont tenus les dirigeants de la région, et orientées vers l'État de droit et un plan global d'aide internationale.

Il semble que ce soit dans cette perspective de travail que se situe le projet des USA dénommé le « Grand Moyen-Orient » (de la Mauritanie au Pakistan), dont le développement dépasserait les objectifs du présent article. L'Europe manquera-t-elle une fois de plus son rendez-vous, dans une Méditerranée qui semble lui échapper des mains ? Dans ce sens, l'Espagne pourrait peut-être promouvoir une féconde initiative. ■

L'UMA doit encourager les réformes structurelles et l'harmonisation des politiques